



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 02 02**

OBJET :

**Création d'un réseau d'eaux usées au chemin du Baudaric – 2ème tranche  
Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux  
(DETR 2025)**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etait excusée : Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2023 04 03 du 12 avril 2023, le conseil a décidé de réaliser le programme de travaux portant sur la création d'un collecteur d'assainissement sur le chemin communal du Baudaric pour un coût prévisionnel des travaux de 715.000,00 € HT, ces travaux constituant la première tranche de l'opération destinée à desservir ce quartier.

Par délibération n° 2024 01 04 du 25 janvier 2024, le conseil a approuvé le programme de travaux portant sur la deuxième tranche de création de ce collecteur d'assainissement concernant la desserte du quartier du Castellar pour un montant prévisionnel des travaux de 567.000,00 euros HT. Il a également décidé, afin d'en faciliter la réalisation, de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2024) et du Département, chacun à hauteur de 30 % du montant des travaux.

Ce programme n'ayant pas été retenu au titre de la DETR 2024, Monsieur le Maire propose au conseil de le reconduire en 2025 et de solliciter, aux mêmes taux, les demandes de subventions au titre de la DETR 2025. Il propose également au conseil de l'autoriser à solliciter lesdites subventions et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré**

**Approuve** le programme de travaux portant sur la deuxième tranche de création du collecteur d'assainissement sur le chemin communal du Baudaric, concernant la desserte du quartier du Castellar, pour un montant prévisionnel des travaux de 567.000,00 euros HT.

**Sollicite**, afin d'en faciliter la réalisation, le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2025) et du Département, chacun à hauteur de 30 % du montant des travaux selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération :	567.000,00 € HT
Subvention Etat – DETR 2025 (30 %) :	170.100,00 €
Subvention Département (30 %) :	170.100,00 €
Autofinancement :	226.800,00 €

**Autorise** le maire à solliciter les subventions précitées et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*Nombre de conseillers en exercice :* 29  
*Nombre de présents :* 24  
*Nombre de votants :* 28

*Pour : 28*

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto.*

*Contre : /*

*Abstentions : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance  
Elodie LORETZ

Le Maire,  
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250226-20250202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2025  
Publication : 27/02/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE